



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 636283143

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/09/2025	25086698

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
--------------------------	--

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

24/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : 50135227

(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN

(3) COORDONNÉES :

Tel. : 0442888800

Espace Carthage

13700 MARIGNANE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 01351548

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation

FP-117-LX (F)

09/04/2025

25/11/2011

Marque

Désignation commerciale

ALFA ROMEO

GIULIETTA

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

ZAR94000007049919

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10ALFVP0002168

ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

175025

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

Défaillance(s) majeure(s)

4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AVD.

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARD,ARG.

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD,AVG.

8.2.12.d.2. EMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0335 P1325

8.2.12.f.2. EMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.

Défaillance(s) mineure(s)

4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD.

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

29/04/2022 : 126604km / 20/02/2025 : 167595km / 14/08/2025 : 175018km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 a + 8m/km):				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$):		-3.0m/Km		
Forces verticales :		1%		25%
Frein de service :		921daN		529daN
Forces de freinage :	284daN	282daN	145daN	165daN
Déséquilibre ($< 20\%$):		1%		13%
Forces de freinage (efficacité) :	284daN	282daN	145daN	165daN
Taux d'efficacité ($\geq 50\%$):	60%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité ($\geq 18\%$): 20%				
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-1.9%			
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%		-4.0%	